

# Äre Plang fir eng nohalteg Ressourcennotzung



## Nationalen Umweltwirtschaftsplan

Lëtzebuerg, de 6. November 2017



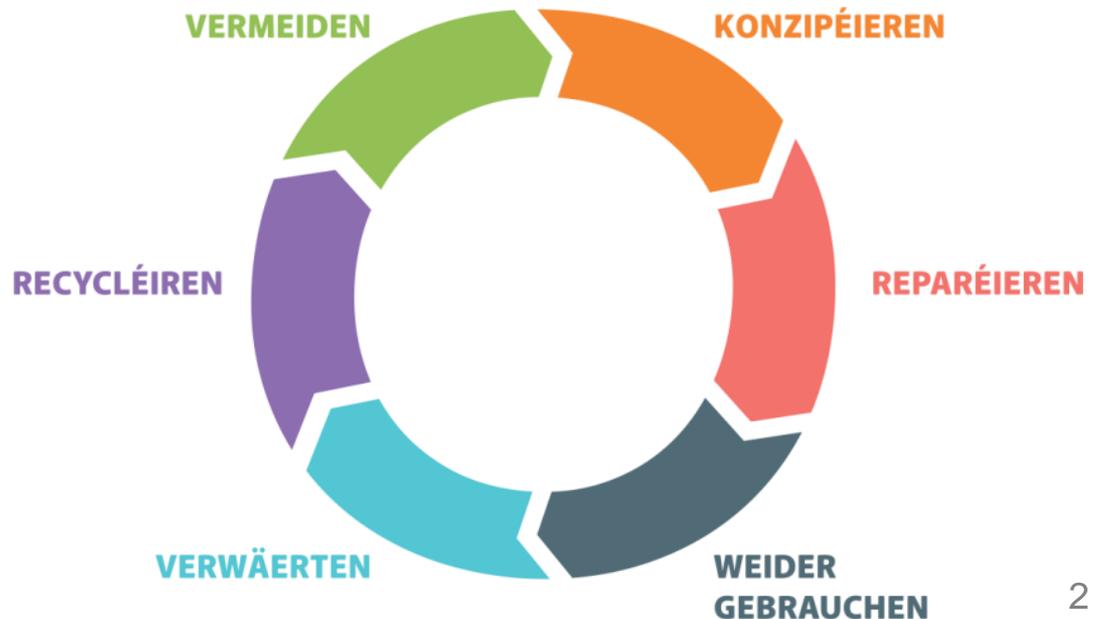
LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
*Ministère du Développement durable  
et des Infrastructures*

Administration de l'environnement



# Plan National de Gestion des Déchets et des Ressources 2017

- Définition des grands axes de la politique de gestion des déchets
- Aide à la transition vers une économie circulaire
- Orienter la gestion des déchets vers une gestion des ressources





- Etude stratégique « Troisième Révolution Industrielle » de Jeremy Rifkin



- Adaptation de l'agenda 2030 pour un Développement Durable

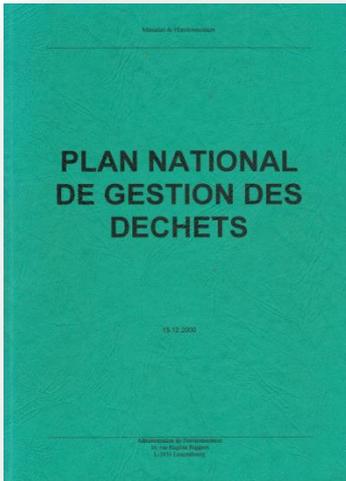


- Objectif 12: « Etablir des modes de consommation et de production durables »

- Révision de la réglementation communautaire sur les déchets
  - « Boucler la boucle - Un plan d'action de l'Union européenne en faveur de l'économie circulaire »
- Examen de la mise en œuvre de la politique environnementale de l'UE



## ➤ Troisième révision du PNGD:



2000



2010



2017

## ➤ Bases légales:

- Directive 2008/98/CE relative aux déchets
- Loi modifiée du 21 mars 2012 relative à la gestion des déchets



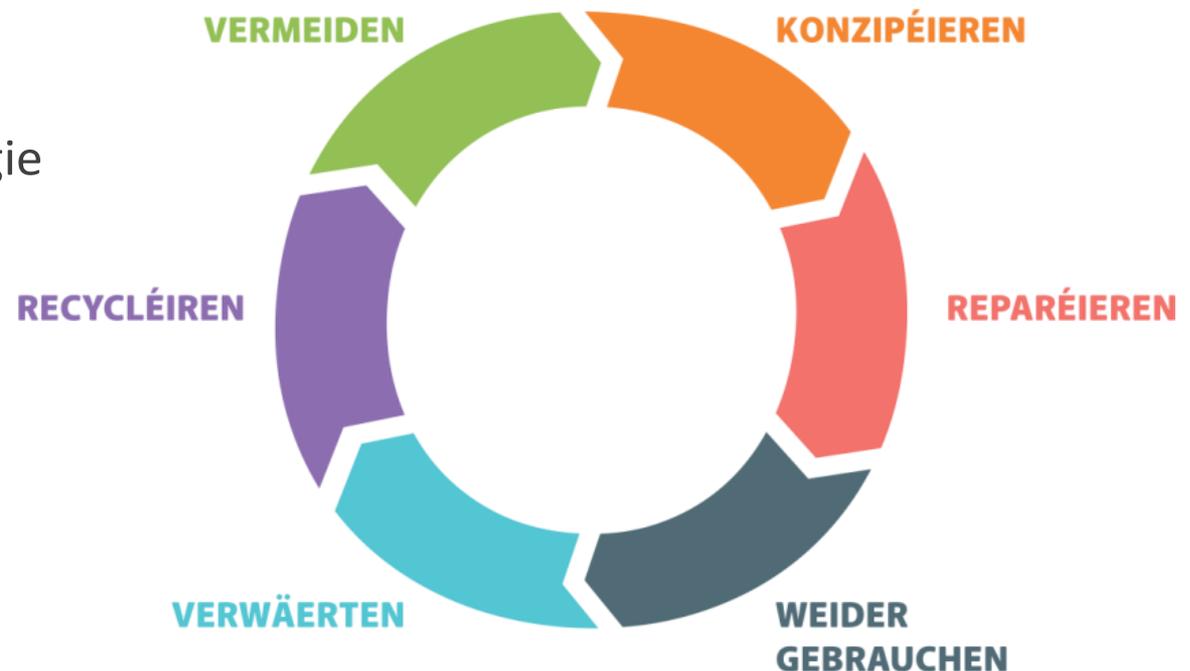
## ➤ Elaboration **participative** du PNGD:

- Kick-Off Meeting, le 19 novembre 2015
- Ateliers thématiques, décembre 2015 à janvier 2016
  - *Principes de la gestion des déchets*
  - *Déchets municipaux,*
  - *Déchets inertes, de construction et de démolition,*
  - *Déchets organiques et gaspillage alimentaire,*
  - *Déchets des stations d'épuration*
- « *Nationalen Offalldag* », le 3 mai 2017
- Scoping Document, juillet 2017
- Rapport sur les incidences environnementales (SUP), septembre 2017
- Approbation du projet du plan par le Conseil de Gouvernement



## ➤ Définition des principes et objectifs généraux de la gestion des déchets

- Hiérarchie des déchets
- Information
- Autosuffisance et proximité
- Qualité
- Pollueur-payeur
- Responsabilité élargie du producteur





## DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS et DÉCHETS ASSIMILÉS

### Objectifs 2022

- Prévention des déchets municipaux en mélange
- Recycler au moins 55% de l'ensemble des déchets ménagers résiduels et des déchets assimilés
- Atteindre au max. 10% de déchets municipaux mis en décharge
- Raccordement de toutes les communes luxembourgeoises à un ou plusieurs centres de recyclage mobiles ou fixes
- ...

### Mesures

- Elaboration d'un outil d'information commun en matière de gestion des déchets (sous forme d'App)
- Renforcement de la collecte séparée et promotion de la collecte porte-à-porte
- Application stricte du principe du pollueur-payeur (Taxes communales)
- Continuation et extension: Drive-In-Recycling, Systèmes de responsabilité élargie des producteurs,...
- Promotion de l'économie de partage et de la logistique inverse
- ...



## DECHETS DE VERDURE

### Objectifs 2022

- Favoriser la réintroduction directe et locale des matières vertes dans le cycle biologique
- Valorisation des déchets de verdure

### Mesures

- Mise en place d'un réseau national pour la collecte et la valorisation de déchets de verdure
- Promotion des alternatives à l'incinération
- Etudes d'autres filières comme p.ex.: utilisation de biocharbon,...



## DÉCHETS DE CONSTRUCTION ET DÉCHETS DE DÉMOLITION

### Objectifs 2022

- Prévention des terres d'excavation
- Encourager le remblayage avec des terres d'excavation
- Stabilisation des taux de valorisation actuels (~90%)
- Adaptation de la procédure de recherche des décharges pour déchets inertes
- ...

### Mesures

- Prise en compte de la prévention et de la gestion des déchets en amont de la planification de projets d'aménagement et de construction
- Priorité aux remblais pour la valorisation de terres d'excavation
- Inventaire préalable à la déconstruction
- Collecte séparée sur les chantiers
- Promotion de l'utilisation de matériaux recyclés dans la construction
- Réutilisation de matériaux déconstruits
- ...



## EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES

### Objectifs 2022

- Recycler au moins 70% des déchets d'emballages jusque 2022
- Atteindre les objectifs de la directive 2015/720 relative aux emballages et aux déchets d'emballages
- Réduction durable de la consommation des sacs en plastique légers, sans entraîner une augmentation globale de la production d'emballages
- ...

### Mesures

- Extension du projet Eco-sacs à d'autres secteurs
- Recensement de la consommation des sacs légers et très légers
- Promotion d'emballages réutilisables en tant qu'alternatives aux sacs en plastique très légers
- Projet-pilote pour la collecte des films et sacs en plastique
- Etude sur la possibilité de collecte séparée de capsules de café
- Interdiction de la mise à disposition gratuite de sacs en plastique aux points de vente
- ...



## LITTERING

### Objectifs 2022

- « Zéro » littering

### Mesures

- Campagnes anti-littering
- Réduction des emballages à usage unique qui représentent la fraction de déchets se retrouvant le plus le long des routes.



## GASPILLAGE ALIMENTAIRE

### Objectifs 2022

- Prévention du gaspillage alimentaire
- Réduction de 50% de la quantité de déchets alimentaires

### Mesures

- Lancement du projet « Clever lessen »
- Soutien d'initiatives dans le domaine de la donation et de la redistribution de denrées alimentaires destinées à la consommation humaine ou animale
- Promotion de labels, notamment de l'écolabel européen
- Campagnes d'informations et de sensibilisation du consommateur
- Vérification du succès des différentes mesures par une nouvelle campagne d'analyses des déchets résiduels (2018/2019)



## GASPILLAGE ALIMENTAIRE

- Création d'une « Task-Force » épaulée par deux groupes de travail dont un sous la présidence du département de l'Environnement
  - Suivi de la mise en œuvre du Plan national de gestion des déchets et des ressources;
  - Élaboration et mise en œuvre d'un concept de prévention et de gestion des déchets alimentaires dans la restauration;
  - Promotion auprès des communes et des citoyens de la collecte séparée des biodéchets;



- Déchets encombrants
- Biodéchets
- Déchets de bois
- Déchets d'équipements électriques et électroniques
- Piles et accumulateurs
- Déchets problématiques provenant de particuliers
- Huiles usagées
- Déchets du secteur de la santé
- Déchets de PCB
- Déchets des stations d'épuration
- Véhicules hors d'usage
- Pneus usagés
- Déchets provenant d'établissement/d'entreprises



- **10/11/2017** Lancement de la consultation publique: Tous les documents et informations sont disponibles sur [www.emwelt.lu](http://www.emwelt.lu)
  
- **02/01/2018** Fin de la consultation publique
  
- Analyse des commentaires
- Adaptations éventuelles du plan sur base des commentaires
- Approbation définitive du plan par le conseil de gouvernement



## Contact

[pngd2017@ae.v.etat.lu](mailto:pngd2017@ae.v.etat.lu)

# Nationalen ffallwirtschaftsplan

Äre Plang fir eng nohalteg Ressourcennotzung